



N° 56 juin 2021

APLOC info

Association des Plaisanciers de Loctudy
Bureau du port de Plaisance
29750 LOCTUDY

<http://www.aploc.org/>

aploc29@gmail.com

Le trophée de la baie

Tous les samedis rendez-vous devant la capitainerie à 13h45



Le trophée est un challenge dont la finalité est d'inciter les participants à optimiser les réglages de leur bateau. Il ne s'agit pas d'une régata ou d'une course en confrontation directe, mais d'un contre la montre individuel dont le temps de référence de chaque participant est établi par lui-même.

A chaque sortie celui qui réalise le meilleur temps par rapport à son temps de référence marque un nombre de points égal au nombre de participants, les points sont ensuite attribués en décroissant suivant les performances respectives des participants. A la fin de la saison à l'occasion de la soirée des trophées les résultats sont proclamés et des lots sont tirés au sort récompensant l'ensemble des participants.

Le trophée n'est pas une compétition, mais un prétexte pour se retrouver, naviguer ensemble, accueillir des équipiers débutants ou confirmés, partager notre passion dans une ambiance de camaraderie et de convivialité. Skippers ou équipiers, nous vous invitons à nous rejoindre chaque samedi (quand les conditions météo le permettent) d'avril à novembre.

On l'a fait



Le mouillage au Kiosque



Paprika et Bérénice à la Pie



La réouverture de la Boucane



Départ de la baie de le Foret

Le cabotage , les conditions météo changeantes de cette fin mai nous ont contraints à en réduire la durée, nous avons toutefois réussi à faire quelques jolies navigations.

On va le faire

Croisières en flottille

La croisière vers le sud programmée :

- Du 5 au 16 juin, une croisière « plus longue » qui pourrait nous conduire jusqu'à Noirmoutier ou Yeu en fonction des conditions météo.

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à contacter : Jean Pierre ALLARDOT

jp.allardot@orange.fr

PECHE A LA SEICHE DU BORD



Après une si longue pose forcée, la commission pêche vous propose de nous retrouver pour une partie de pêche à la seiche du bord .
Mercredi 9 Juin 2021 à partir de 19 heures 30

RDV au milieu du quai nord

Chacun apporte son matériel de pêche ,canne, moulinet, turlutes, plombs et sa bonne humeur.

Quelques turlutes seront disponibles pour ceux qui n'auraient pu s'en procurer.

Inscriptions jackie.delaunois51@gmail.com

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion à l' APLOC

L'APLOC offre à chaque plaisancier, quelles que soient ses pratiques (pêche loisir, croisière en voilier ou vedette) un espace de rencontre, d'échange, de convivialité, d'information et d'entraide.

- L'APLOC vous propose des activités liées au domaine maritime :(voile, pêche, visites, conférences, ateliers, etc...)
- L' APLOC vous informe via: son site (aploc.org) sa publication : APLOC info.
- L'APLOC est un interlocuteur privilégié des autorités portuaires pour représenter et défendre les intérêts des plaisanciers.

Une association est reconnue par ses actions mais aussi par le nombre de ses adhérents. Rejoignez nous pour conforter les actions de l'APLOC.

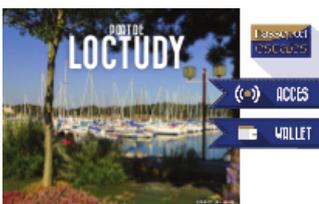
Montant de l'adhésion

Adhésion individuelle : 34€ comprend l'adhésion à la Fédération Nationale Plaisance Pêche et sa revue.

Adhésion « équipage » : 53€ seule la part de l'association est demandée pour le second adhérent.

Contact : APLOC29@gmail.com, courrier :APLOC bureau du port de plaisance 29750 LOCTUDY

Préparez vos croisières



Les Cartes

Passeport Escales et Trans Europe marinas



Pour bénéficier des avantages des cartes il faut être titulaire d'un emplacement à l'année
 au port de plaisance bouée ou pontons .../...

Passeport escales : le principe « clé » : croisières déclarées = nuitées gratuites

Il faut obligatoirement déclarer ses croisières pour bénéficier des nuitées gratuites dans les ports partenaires.

Les nuitées gratuites offertes par le port de Loctudy sont au nombre de 5 vers les ports partenaires du Finistère et de la Manche, 5 pour les ports du Morbihan et 10 à partir de la Loire Atlantique .

La gratuité est limitée à 2 nuits consécutives par escale.

La carte est établie par le port rapidement (la première carte est payante 10€les renouvellements sont gratuits).

Le guide des escales est disponible au bureau du port.

Vous trouverez sur le site tous les renseignements: <https://www.passeportescal.es.com/fr/>

Trans Europe Marinas : réduction de 50% pour une durée maximale de 5 nuitées consécutives dans les ports partenaires, sans déclaration préalable.

La liste des ports partenaires est des 19 ports pour la France essentiellement situés en Manche et Finistère, au sud de Concarneau seuls Ports de Nantes et de La Rochelle .

La carte est gratuite établie rapidement par la capitainerie. La brochure est disponible à la capitainerie.

Le site (en anglais) : <https://www.transeuropemarinas.com/>

Rappel : Les titulaires d'un contrat sur bouée disposent de 4 nuitées gratuites au ponton hors juin, juillet et août...

Nouvelles du port

Conseil portuaire du 25 mai, ce conseil s'est tenu sans CLUPIPP préalable privant les usagers d'un dialogue en direct avec le concessionnaire.

Questions posées par le représentant des plaisanciers:

- 1. Projets d'investissements et participations des propriétaires (Département et Région) : ponton lourd (déplacement, remplacement), mise en place de pieux sur la zone de Beg Menez(1.7 million)**
- 2. Service de rade pour les usagers sur bouée (11 jours sans service en mai)**
- 3. Flottabilité des nouveaux catway**
- 4. Communication du bilan d'activité du port de plaisance**
- 5. Communication de la liste des inscrits au CLUPIPP**

Les réponses de Mme la Maire de Loctudy et du Syndicat Mixte:

- 1. pour le ponton lourd un dossier de subvention sera monté, mais ce n'est qu'une « demande de subvention » pour la mise sur pieux de Beg Menez les études sont en cours mais il n'est pas prévu de monter un dossier de demande de subventions.**
- 2. Mme la Maire admet une baisse du service de rade par rapport aux années passées, mais ne s'engage pas sur une amélioration évoquant un « problème » d'organisation. Elle propose de donner une réponse dans les semaines à venir lorsqu'un nouvel adjoint au port sera nommé.**
- 3. Un devis a été demandé au prestataire pour solutionner le problème**
- 4 . Le document est transmis au Syndicat Mixte il lui revient de le communiquer (ou pas). Après demande au Syndicat Mixte , nous devrions le recevoir (à suivre).**
- 5. Suite à cette nouvelle demande le Syndicat Mixte devrait communiquer la liste des inscrits aux représentants des plaisanciers.**

On mesure, au vu des réponses données, les freins institutionnels pour prendre en compte les remarques des usagers- payeurs.
